

**NANCY | JUSTICE**

# **Anticor dénonce l'arnaque aux soins dentaires**

**L'association de lutte contre la corruption part en guerre contre les fraudes en matière de remboursement des soins dentaires. Des patients indéclicats et certains dentistes détourneraient des sommes colossales. Principales victimes : les mutuelles, et par ricochet leurs adhérents.**

VU 18704 FOIS | LE 23/07/2019 À 07:00 | ⌚ MIS À JOUR LE 23/07/2019 À 17:46 |



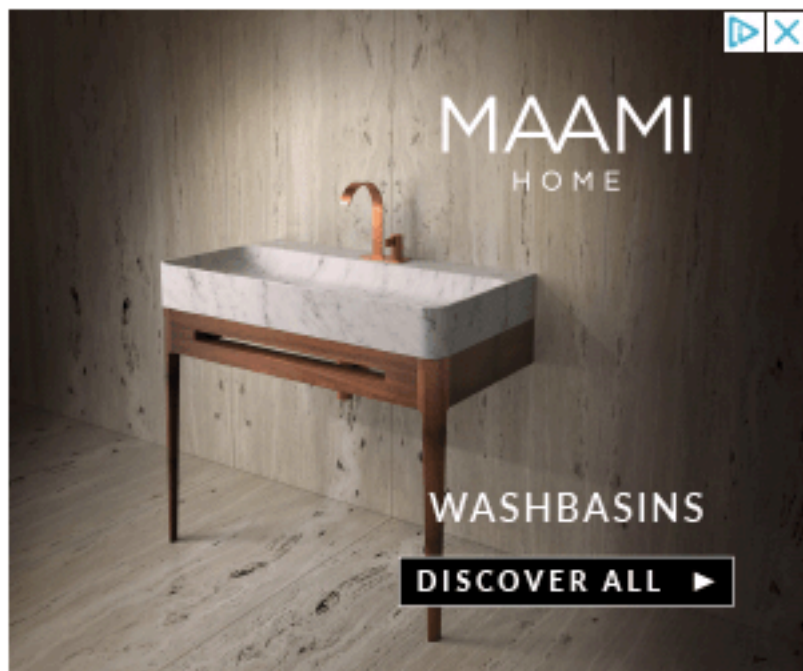
L'EST  
RÉPUBLICAIN



L'EST  
RÉPUBLICAIN

La fraude au remboursement des soins dentaires a pris des proportions considérables, selon l'association Anticor. Photo d'illustration ER /Alexandre MARCHI





« C'est un véritable hold-up » Marcel Claude n'y va pas par quatre chemins. Pour le représentant [d'Anticor en Meurthe-et-Moselle](#), le remboursement des soins dentaires serait devenu un véritable eldorado pour des délinquants en col blanc et des dentistes peu scrupuleux.

« Nous avons été contactés sur ce sujet par plusieurs lanceurs d'alerte en Meurthe-et-Moselle mais aussi en Alsace et en région parisienne », affirme le militant de l'association de lutte contre la corruption.

Ces lanceurs d'alerte sont des dentistes qui refusent de cautionner un système où la fraude serait devenue quasiment institutionnelle.

### « Environ 4 millions d'euros par an dans le Grand Est »

Parmi eux se trouve en particulier un chirurgien-dentiste des environs de Nancy qui, en parallèle de son activité, effectue des contrôles pour le compte de mutuelles, notamment en Alsace. Il est particulièrement bien placé pour évaluer l'ampleur du phénomène.

« Selon lui et nos autres lanceurs d'alerte, la fraude au remboursement représenterait environ 4 millions d'euros par an dans le Grand Est », indique Marcel Claude.

Les détournements se font au détriment des mutuelles. Ils peuvent prendre deux formes principales : soit un dentiste peu scrupuleux facture des soins imaginaires, soit des patients indécents se font rembourser les mêmes actes médicaux par plusieurs mutuelles.

## Un patient se fait rembourser... 300 dents

Anticor cite ainsi l'exemple d'un petit malin qui aurait réussi à obtenir le remboursement de... 300 dents. Il aurait empoché 60 000 € de la Sécu et 190 000 € des mutuelles.

Ce genre d'arnaque passe comme une lettre à la poste. « a grande majorité des mutuelles n'effectue aucun contrôle. Elles préfèrent augmenter les cotisations en fin d'années », accuse Marcel Claude.

Ce sont les adhérents des mutuelles, soit un nombre conséquent d'assurés sociaux, qui paient au final l'addition. « La Sécurité sociale est également victime et devrait porter plainte », ajoute-t-il.

En attendant, le représentant d'Anticor en Meurthe-et-Moselle tire la sonnette d'alarme. Il a adressé un signalement au Parquet financier de Paris. Il a aussi fait une demande d'entretien avec la députée de Meurthe-et-Moselle, Carole Grandjean, et la sénatrice de l'Orne, Nathalie Goulet, toutes deux chargés d'une mission sur l'évaluation des fraudes aux prestations sociales.

**Christophe GOBIN**